



Conseil de la Vie Sociale
Compte rendu de réunion
Du jeudi 20 avril 2023

Participants	<u>Représentants des Résidents :</u> - Monsieur Yves GAUDENCE-DELAITRE - Madame Mireille DUCLOS - Madame Renée FIOCCA - Madame Suzanne COUTIN <u>Représentants des Familles :</u> - Madame Mireille FAYET - Monsieur Philippe FRANCK - Monsieur Gilles RUELLAN - Monsieur Bertrand BURQUIER - Madame Danièle DARMEDRU – excusée - Madame Isabelle CASALI – excusée <u>Représentant du Personnel :</u> - Madame Naura MENIKER - Monsieur Alain PERRIER – excusé <u>Représentants de l'A.G.P.I. :</u> - Madame Marie-Rose RIOLLON <u>Représentants de l'Etablissement :</u> - Monsieur Philippe PRUDHOMME – Directeur - Monsieur David REVIL – Gouvernant - Madame Marianne GOFFARD – Cadre de santé et responsable qualité – excusée - Madame Faustine CHAPOT – Coordinatrice de la vie sociale
Rédacteurs	Faustine CHAPOT
Destinataires	Membres du CVS
Prochaine réunion	A déterminer

16h35 : ouverture de séance

Présentation de tous les participants

Deux nouveaux représentants des familles que l'on remercie pour leurs présences :

M. RUELLAN et M. BURQUIER

1. Secrétaire de séance : Faustine CHAPOT

2. Situation RH :

Evolution de l'organisation :

- Création d'un poste d'infirmière coordinatrice : Aurélie
Rôle : supervise les soignants, leurs plannings et le recrutement du personnel soignant.
- Nouvelle organisation du personnel de nettoyage : travaille désormais toute la journée et également le soir pour aider les AS pour la prise des repas qui est un vrai enjeu pour la résidence. Ex : 24 résidents pour 6 AS, trop peu. Désormais : 9 membres du personnel le matin et 9 membres du personnel le soir afin d'améliorer la qualité de notre accompagnement.
- Départ à la retraite de deux animatrices fin septembre 2022 : nouvelle animatrice recrutée en février 2023 : Jessica
- Arrivée de Beatriz : kiné à temps plein + création d'un espace de rééducation à la place de l'espace lingerie.
- Arrivée de Lauryne : APA (Activité Physique Adaptée) : action de prévention des chutes + actions individuelles et de groupes + formation auprès des soignants : financement de la part de L'ARS. Idée étant, progressivement, de réduire le nombre de kinés libéraux : problèmes de coordination.
- Agnès (psychologue) et Yohan (agent de maintenance) absences de durée indéterminée pour maladie.
- Démissions de quatre aides-soignantes : une part en formation infirmière, une part travailler à domicile, une part en SSR, une retourne en Thaïlande pour raison familiale.

Remarque de Mme COUTIN : le midi, manque de suivi pour aider les personnes en difficulté lors du repas. Proposition de M. GAUDENCE-DELAITRE : regrouper ces personnes à la même table. Une salle, *L'îlot bleu*, est destinée aux personnes dépendantes pour la prise de repas avec une aide-soignante dédiée à chaque table. Dans la grande pièce du restaurant, une aide-soignante est dédiée à l'aide de la prise du repas pour les personnes en difficulté.

3. Evolution du prix de journée :

+ 5,14 % (01/02/2023) : le gouvernement cherche à limiter le reste à charge des familles. Taux d'inflation pour certains produits très important au sein de l'établissement + augmentation du SMIC + taux d'indice...

A partir du 1^{er} janvier 2023 : les nouveaux contrats ne paient pas la prise en charge du

linge, établissement qui paie désormais.

4. **Petit-déjeuner** : la composition du petit-déjeuner est en train d'être revisitée. Carole LHOSTE, le médecin coordonnateur de la résidence, retravaille la qualité nutritionnelle du petit-déjeuner avec un système d'options payantes.

Remarque de M. GAUDENCE-DELAITRE : boissons du petit-déjeuner sont tièdes et non pas chaudes. Récipients froids qui refroidissent trop rapidement les boissons chaudes. Le café du midi est cependant chaud.

5. Point d'actualité

Toujours quelques cas de COVID-19 au sein de la résidence.

Nouveaux cas de gale : les matelas des personnes contaminées seront jetés, prise en charge du linge par la résidence, désinfection des chambres, traitements médicamenteux aux résidents en deux prises + aux soignants qui ont été en contact.

Déambulations de certains résidents qui ouvrent parfois les issues de secours : réflexion sur comment préserver l'accès aux issues de secours.

Mise en place d'actions pour préserver la dénutrition des résidents : rencontre avec la diététicienne d'Acsept, réorganisation autour de *L'îlot bleu*, et encore d'autres actions en cours.

Remarque de M. RUELLAN : choucroute le jour de Pâques. Un gigot d'agneau aurait été de circonstance.

Résultat contrôle sanitaire cuisine : résultat très satisfaisant.

6. Point sur la vie sociale

Ne pas hésiter à aller consulter les informations présentes sur le site internet de la résidence : www.paul-idier.fr

Une Gazette *Le Cygne de Paul Idier* est désormais imprimée tous les deux mois afin de retracer les moments forts de la vie de la résidence, présenter un membre du personnel ainsi que porter la voix des résidents qui le souhaitent.

Les PPR (Projet Personnalisé du Résident) : une fois par mois le Directeur, Marie (aide médico-sociale), Agnès (psychologue) ainsi que Faustine (coordinatrice de la vie sociale) se réunissent avec un résident et sa famille afin d'établir ensemble le meilleur accompagnement possible. Trois rencontres sont généralement faites par mois.

Association Un toit 2 générations : 2 bénévoles, Amine et Axel. Ces bénévoles viennent passer du temps avec les résidents le soir et le week-end en complémentarité de l'équipe de la vie sociale.

Filières gérontologiques : « Festival des vieilles branches » le 5 juin salle Le Podium de Poisy. Un groupe de dix résidents travaille actuellement à la réalisation d'une pièce de théâtre accompagné par une comédienne professionnelle de la Compagnie *Demain dès l'Aube*.

Les Magasins Bleus : la 29 juin à la résidence : boutique mobile offrant la possibilité aux résidents qui le souhaitent d'acheter de nouveaux vêtements en direct et sur catalogue.

Un vide-dressing gratuit sera également organisé (date à venir) avec des vêtements de seconde main.

Groupe Ressources 74 : projet « Haute Sa Voix ». Un petit groupe de résidents travaille sur une chanson afin de participer à l'évènement qui aura lieu le 17 octobre salle Le Trait d'union de Metz-Tessy.

Projet inter-établissement avec les aînés des foyers de L'Arche : un petit groupe des accueillis de L'Arche viendra passer un moment d'échange avec nos résidents chaque mardi après-midi à partir du 25 avril.

Boutique « Au petit bonheur » : boutique qui offre l'opportunité aux résidents qui le souhaitent de venir des petits achats. Boutique qui fonctionne très bien, ne pas hésiter à faire des recommandations.

Jeux interactifs de la table magique : la *Tovertafel*. Les jeux intégrés à la *Tovertafel* sont adaptés aux personnes ayant des troubles cognitifs (alzheimer et maladies apparentées). Jeux qui plaisent beaucoup.

Repas saisonniers : cet hiver durant 3 mois, des raclettes ont été proposées lors de repas partagés entre résidents et soignants. Ces rencontres culinaires seront réitérées cet été autour de barbecues.

7. Consommation

Baisse significative de la consommation d'électricité

8. Travaux

Création d'une salle de rééducation par la kiné de 40 mètres carrés au sous-sol, en face du salon de coiffure.

Rénovation de toutes les chambres à partir de 2024, travaux qui s'échelonneront sur 3 ans. Il est à noter que ces travaux occasionneront certainement quelques nuisances à un moment donné pour les résidents. Le changement du système d'appel malade sera également effectué à ce moment-là.

Autres travaux envisagés : la rénovation de la salle de restaurant, afin d'améliorer, entre autres, l'acoustique.

9. Démarche qualité

Dans l'objectif de toujours améliorer nos pratiques et de nous préparer à une évaluation par un organisme extérieur : toutes nos pratiques vont être auditées. Tous les résultats des audits seront rendus publics sur un site dédié. Cette démarche qualité nous permet de revisiter nos pratiques et de formaliser nos protocoles. Démarche assez lourde : création d'une fonction démarche qualité : Marianne GOFFARD + un comité de la qualité qui se

réunit tous les 15 jours.

- Améliorer la prise en charge de chaque résident
- Améliorer le parcours d'admission
- Améliorer le lien avec les familles
- Réaliser un audit interne : évaluation des établissements médicaux sociaux (HAS)

10. **Décision stratégique prise par l'AGIP**

Politique salariale incitative : poste de référent nutrition et d'hygiène afin de valoriser et de diffuser les connaissances au sein des équipes. Mesures salariales importantes et qui pèsent sur nos chiffres.

Les différents travaux de la résidence pèsent également sur nos chiffres.

La résidence est à un tournant, trésorerie qui s'amenuise. Le conseil d'administration a ainsi décidé de se rapprocher de la fondation ALIA. Création de groupes de travail pour se rapprocher de la fondation. Fondation ALIA a un statut identique à celui de la résidence : associatif à but non-lucratif. Comporte une douzaine d'établissements : environ 430 salariés. 48 millions de budget. La décision a été prise le 28 mars 2023. Les responsables de secteurs, le personnel puis les familles ont été informés. Processus d'intégration et de fusion progressif, pas de précipitation ni d'urgence.

Objectif : assurer la pérennité de l'établissement, opportunités de compétences complémentaires pour toujours mieux accompagner les résidents. Assurer un avenir également au personnel. Répondre à l'évolution des besoins du territoire. La résidence restera autonome, mais pourra s'enrichir des compétences présentes au sein de la fondation. Pas de recherche de gains financiers, la résidence recherche l'équilibre. Bonne intelligence financière afin d'accompagner dignement les personnes fragiles en perte d'autonomie. Même secteur associatif, et même convention collective.

Remarque de M. BURQUIER sur le manque de badges, souhait de pouvoir nommer les membres de personnel : commande de badges en cours afin que chaque membre du personnel puisse être identifié. Code couleur : rose personnel féminin AS, vert AS personnel masculin, bleu marine : infirmières, bleu turquoise : ASL.

18h35 : clôture

Philippe PRUDHOMME

Directeur



Yves GAUDENCE DELAITRE

Président du CVS

